

# Nancy : les conciliateurs offrent la médaille d'honneur de Conciliateurs de France à leur magistrate référente

Président de l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Nancy, Jean-Michel JUNK a profité du rassemblement de ses collègues, le jeudi 30 novembre dernier à l'occasion de leur assemblée générale annuelle, pour remettre la médaille d'honneur de Conciliateurs de France à Bénédicte MANTEAUX, Vice-Présidente de la Cité Judiciaire de Nancy. Une cérémonie de sympathie empreinte de beaucoup de simplicité, illustration chaleureuse des liens de confiance et de proximité noués par les conciliateurs nancéens avec leur magistrate référente. Jean-Michel JUNK lui a adressé ses compliments et dit toute sa reconnaissance et celle de ses collègues en lui remettant médaille et gerbe de fleurs pour la circonstance.



Le guide de la conciliation, que la magistrate nancéenne a rédigé et actualisé ces trois dernières années en étroite complicité avec sa collègue du tribunal d'instance de Bar-le-Duc, Catherine BUCHSER-MARTIN, témoigne de l'intérêt qu'elle porte aux conciliateurs et à la résolution amiable des litiges.

« La conciliation aux premières loges »

« S'il est un projet dont je suis fière et qui me tient à cœur, c'est celui de la conciliation. Tout ce que j'ai pu entreprendre à ce sujet a été dicté par ma volonté de la mettre à sa juste place dans le processus judiciaire. Et cette juste place, c'est aux premières loges. » a confié Bénédicte MANTEAUX aux conciliateurs nancéens. La conciliation doit être présente en amont pour permettre aux citoyens de réapprendre à se parler pour éviter les conflits ou les régler ».

## « Un état d'esprit »

Ses confidences en disent long de ses convictions et de l'intérêt qu'elle porte pour cette démarche qui doit être présente au cœur du processus judiciaire insiste-t-elle, « comme un état d'esprit de tous les acteurs qui accompagnent les justiciables ». La conciliation a toute sa place à l'issue du procès. « Au lieu d'un jugement qui s'impose artificiellement aux plaideurs puisqu'émanant d'un tiers et fondé sur le droit, parfois injuste souvent implacable, il faut, insiste sans relâche la magistrate, dire et redire cette alternative ouverte à tous : trouver entre les parties l'accord qui lui est le plus adapté ».

« Arriver à sortir de son conflit par une conciliation, une médiation, poursuit Bénédicte MANTEAUX, c'est faire preuve de maturité, de

responsabilité, d'humanité ; c'est travailler durablement pour l'avenir. »

### « Les outils sont là »

Le droit français a développé depuis quelques années les modes alternatifs de règlement des conflits, se réjouit la magistrate de Nancy. « Les outils sont là ... Il reste maintenant, et c'est sans doute ce qui sera le plus long et le plus compliqué à mettre en œuvre, à modeler les esprits de nos juges, de nos greffiers, de nos avocats, de nos élus et de nos concitoyens, pour que la conciliation ou d'autres modes alternatifs soient proposés et utilisés dans notre société et nos tribunaux aussi souvent que possible ».

A Nancy, Bénédicte MANTEAUX s'honore d'avoir entrepris durant trois ans de faire bouger les lignes avec « l'aide des conciliateurs qui individuellement et collectivement, étaient prêts à dynamiser leurs interventions, à moderniser leurs méthodes, à se laisser bousculer ».

« Ensemble, nous avons lancé des projets, structuré des procédures, clarifié les rôles, formé les acteurs. De mon côté, j'ai pris mon bâton de pèlerin à l'égard des magistrats du ressort, des juges d'instance de France, de



L'Ecole Nationale de la Magistrature et de l'Ecole Nationale des Greffes ». Bénédicte MANTEAUX, dit en forme d'hommage et de remerciements sa chance, d'avoir pu s'appuyer en 2014-2016, « sur des magistrats également convaincus de l'importance des modes alternatifs de règlement des conflits : Catherine BUCHSER-MARTIN, ma complice dans la création de notre guide de la conciliation, Benoît RAULT, notre Premier Président d'alors, qui a mis le poids de sa fonction, de sa conviction personnelle et de sa force de travail pour nous soutenir dans notre action ».

